

COMMUNE DE
SEILLANS

PLAN D'OCCUPATION DES SOLS GENERALISE

Echelle : 1 / 25 000
EDR 25 © IGN1988

-  Zone urbaine constituant le centre de l'agglomération
-  Zone d'habitat, individuel et collectif
-  Zone d'habitat individuel
-  Zone réservée aux activités commerciales et industrielles
-  Zone non équipée destinée à l'habitat
-  Zone non équipée destinée au commerce et à l'industrie
-  Zone non équipée destinée à l'urbanisation touristique et de loisirs
-  Zone d'Aménagement Concerté destinée au commerce et à l'industrie
-  Zone d'Aménagement Concerté destinée à l'habitat
-  Zone naturelle à valeur agricole
-  Zone naturelle inconstructible
-  Zone Militaire
-  Espace Boisé Classé

